

PREFECTURE DE LA SARTHE
**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative à la demande de dérogation pour l'arrachage, la cueillette et l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées et la récolte, l'utilisation et le transport de spécimens d'espèces végétales protégées, présentée par la société SCCV PRISMA / CONCEPT TY en vue de la construction d'un village d'entreprises sur la commune du Mans, ZAC de la Cartoucherie, a été organisée du 20 septembre 2018 au 4 octobre 2018 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPAT 2018-0431 du 18 septembre 2018.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.